

Procès verbal de réunion du Conseil d'École 1^{er} trimestre

Invitation adressée le 5 octobre 2018 par la directrice de l'école.

Le conseil d'école s'est réuni le lundi 15 octobre 2018 à 18 h.

Secrétaire de séance : Mme Mathern

| |
|--------------------------------------|
| Circonscription d'Obernai |
| École primaire de Valff |
| 133 rue Principale 67210 Valff |
| 03.88.08.70.31 |

| MEMBRES PRÉSENTS | | |
|---------------------|---|--|
| | Nom | Qualité |
| Membres de droit | Mme Braun Mmes Herr-Saderi, Lauber, Leroy, Messe, Naegel, Trapp | Directrice Enseignantes |
| | M. Lutz Mmes Lutz-Rohmer, Rosfelder | Maire Ajointes au maire |
| Membres élus | Mmes Belkis, Ehrhart, Freyder, Nourry -Hatterer, Mathern, , Soumann | Elues représentantes des Parents d'élèves |
| Invités | Mme Ehret | Atsem |
| Excusées | Mme Baqué Mme Taesch | Atsem Représentante des Parents d'élèves |

Ordre du jour:

1. Présentation des membres du nouveau Conseil d'Ecole
2. Approbation du procès-verbal du 3^{ème} conseil d'école de l'année scolaire 2017-2018
3. Compte-rendu des élections des représentants de parents d'élèves
4. Conseil d'école : composition et attributions
5. Effectifs et organisation interne de l'école
6. Aide aux élèves en difficultés : APC, RASED, PPRE
7. Evaluations nationales
8. Modification du règlement intérieur et vote
9. Présentation du projet d'école et validation par le Conseil d'Ecole
10. Actions pédagogiques menées et envisagées
11. Actions envisagées par les parents
12. Bilan du partenariat avec la Municipalité
13. Présentation du bilan de la coopérative
14. Questions des parents

1/Présentation des membres du nouveau Conseil d'Ecole

Tour de table et présentation de l'équipe enseignante, des Atsems, des élus et des élues représentantes des parents d'élèves.

Il est décidé que Mme Mathern occupe le poste de secrétaire de séance.

2/ Approbation du procès-verbal du 3^{ème} conseil d'école de l'année scolaire 2017-2018

Le procès verbal du 3ème conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

3/Compte-rendu des élections de représentants de parents d'élèves

Résultats : 197 électeurs ; 146 votants, 51 abstentions, 132 suffrages exprimés, 14 bulletins nuls ou blancs. Soit 67 % des suffrages obtenus. 7,1 % de votes blancs ou nuls et 25,9 % d'abstention.

6 sièges de titulaires pourvus et 1 siège de suppléante.

Parents élus : Mmes Belkis, Ehrhart, Freyder, Hatterer, Mathern, Soumann et Taesch.

4/ Conseil d'école : composition et attributions

Rappel du fonctionnement d'un conseil d'école :

-un président de séance, la directrice, un secrétaire de séance, un procès-verbal affiché, adressé aux membres présents et à l'IEN.

-les membres de droit à part entière avec voix délibérative : la directrice, l'ensemble des maîtresses affectées à l'école, le maire et le conseiller municipal chargé des affaires scolaires, les représentants élus des parents d'élèves.

-les membres de droit avec voix consultative pour les affaires les concernant : les Atsems

5/Effectifs et organisation interne de l'école

❖ Effectifs : 135 élèves

| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|
| 17 | 21 | 11 | 16 | 26 | 15 | 14 | 15 |

❖ Classes : 6 classes avec 8 enseignantes

| PS-MS | MS-GS | CP-CE1 | CE1 | CE2-CM1 | CM1-CM2 |
|--------------|---------------|---------------------------|----------|-------------------|-----------------------------|
| C. Lauber | S. Naegel | S.Braun C. Herr-Saderi | C. Messe | K. Leroy | AH. Trapp C. Herr-Saderi |
| 25 | 24 | 21 | 21 | 23 | 22 |
| 17 PS + 8 MS | 13 MS + 11 GS | 16 CP + 5 CE1 | | 16 CE2 + 7 CM1 | 7 CM1 + 15 CM2 |

6/Aide aux élèves en difficultés

-Prise en charge des difficultés et des besoins particuliers des élèves par des aménagements et adaptations pédagogiques mis en œuvre dans les classes par les enseignantes : réduction des exigences, mise à disposition d'un espace personnel de travail, modification évolutive de l'emploi du temps, contrat de travail, temps supplémentaire ...

-APC -Activités Pédagogiques Complémentaires proposés de 16h15 à 17h15 ; les élèves sont désignés par les enseignantes et autorisés par les familles.

Choix par l'équipe enseignante d'une aide massée en ce début d'année. Ainsi des élèves de CP et CE1 ont bénéficié de 2h d'APC par semaine durant la première période.

L'organisation des APC a obtenu l'aval de Mme l'Inspectrice.

-Collaboration avec le Rased, réseau d'aide et de soutien aux élèves en difficulté :

Les demandes d'aide ont été adressées au RASED, la priorité étant donnée aux élèves de cycle 2.

Dès le mois de juin, des élèves de CP et CE1 fragiles ou en grandes difficultés ont été signalés à l'équipe du RASED. Ces élèves ont profité de 4 séances d'aide par semaine durant le mois de septembre.

Certaines prises en charge se poursuivront sur l'année.

-Planification de bilans et de réunions d'équipes éducatives dans le cas de difficultés persistantes ou situations spécifiques.

7/ Evaluations Nationales

Entre le 17 et le 28 septembre, tous les élèves de CP et de CE1 des écoles françaises ont passé des épreuves d'évaluations : Evaluations Repères en début de CP et de CE1.

Ces évaluations comprenaient des épreuves en maîtrise de la langue et en mathématiques.
L'objectif de ces évaluations est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'indicateurs standardisés sur certaines compétences pour chacun des élèves de CP et de CE1 et ainsi d'accompagner le pilotage pédagogique des classes.
Les résultats des élèves sont en cours d'analyse par les enseignantes.

8/ Le règlement intérieur

Le nouveau règlement d'école est soumis à l'ensemble des membres du conseil d'école.
Il est approuvé à l'unanimité.
Adopté, le règlement n'est ni discutable ni modifiable.
Il est opposable dès lors qu'il est affiché et distribué aux familles.

9/ Projet d'école

Objectif 1 : Favoriser l'accès à la culture sous toutes ses formes (scientifique, artistique ...)

Objectif 2 : Développer le langage

Objectif 3 : Mettre en place les conditions pour permettre aux élèves de réussir

Actions menées en lien avec les 3 axes suivants :

- assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle des compétences, de connaissance et de culture
- prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites
- garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissage de la maternelle au collège.

Validation par le conseil d'école.

10/ Actions pédagogiques du 1^{er} trimestre

- Exercice d'alerte incendie : vendredi 14 septembre, dans les 3 bâtiments, RAS
- Exercice PPMS, plan particulier de mise en sécurité. Simulation d'intrusion, vendredi 5 octobre, dans les 3 bâtiments. Scénario retenu : la fuite en maternelle, se cacher dans les bâtiments de l'élémentaire.
- Cycle de natation pour les élèves de CE1 et CE2.
- Intervention de M. Rohmer, maître d'œuvre, dans la classe de CE2-CM1 dans le cadre du concours d'architecture sur le thème des tours
- Vendredi 19 octobre : photographe scolaire
- Semaine du goût en maternelle, prolongée pour les élèves de PS-MS par un accueil dans le potager de M. Faehn
- Bibliothèque municipale : emprunts de livres pour les classes de pS-MS, MS-GS, système de prêt pour les élèves de maternelle
- Election du conseil municipal des enfants le vendredi 16 novembre de 16h30 à 17h30
- Conte féérique de Noël, spectacle musical, le vendredi 21 décembre
- Le 31 janvier, spectacle à L'Illiade pour les élèves de maternelle : « Bonne pêche, mauvaise pioche ».

Remerciements à la boulangerie Schreiber pour les petits pains offerts aux élèves de maternelle lors de la rentrée des classes et l'accueil réservé lors de la semaine du goût. Remerciements à Mme Baehl pour les légumes et autres herbes offertes aux élèves de maternelle.

11/ Actions envisagées par les parents

- organisation d'un goûter de Noël
- participation lors de la kermesse

12/Bilan du partenariat avec la municipalité

- remerciements pour les menus travaux réalisés durant l'été
- remerciements pour les travaux de marquage au sol

- renouvellement de la participation de 25 euros par élève pour l'année scolaire
- financement du transport pour les séances de natation
- financement du goûter de la Saint Nicolas
- installation de deux sapins de Noël dans les cours d'école
- installation de stores dans les salles de classe de la maternelle

13/Présentation du bilan de la coopérative scolaire

Les comptes ont été révisés le 18 septembre en présence de Mmes Braun (directrice mandataire), Messe (mandataire adjointe), Taesch (parent élu) et Leroy (enseignante)

-état de la coopérative scolaire : 8 332.60 euros

14/ Questions des parents

La remarque quant à la diffusion des informations sur la réunion de rentrée a été entendue. L'information manquerait de lisibilité dans le document de rentrée ou serait perdue dans l'ensemble des informations.

Aucune question formulée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

A Valff, le 20 octobre 2018.

La directrice,

S.Braun

La secrétaire de séance,

L. Mathern

Copies du procès verbal transmises aux destinataires suivants :

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Monsieur le Maire de la commune de Valff
- Les représentants des parents d'élèves

Procès verbal affiché dans les locaux de l'école, accessible aux parents.